

# Fonctionnement: Évacuation sans émissions

Sur les lieux de collecte les compacteurs sont échangés par un véhicule de ramassage électrique. Comme les déchets sont comprimés sur place, la conséquence est non seulement une augmentation de la capacité des lieux de collecte mais également une baisse considérable de la fréquence de vidange.



# Silencieux, respectueux envers l'environnement et orienté vers l'avenir

Les mini compacteurs, d'une longueur de 3.5 m qui nécessitent seulement une surface de 4 m<sup>2</sup>, remplacent les containers traditionnels sur les lieux de collecte et représentent l'équivalent de 25 containers de 800-litres.

Grâce à l'augmentation de la capacité des lieux de collecte, la fréquence de vidange et les trajets diminuent de manière considérable. Le moteur électrique silencieux du véhicule de ramassage réduit considérablement l'impact sur l'environnement.

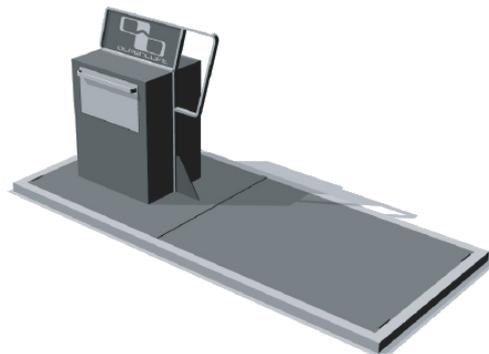
En utilisant de l'énergie durable on peut assurer un fonctionnement exempt de CO<sub>2</sub>.

Lorsqu'un compacteur est plein, le véhicule électrique à fourche latérale le remplace par un compacteur vide directement sur place. Selon la situation, les déchets collectés peuvent être transportés directement par ce même véhicule, ou acheminés par le train vers l'usine d'incinération.



Arrivée sur le lieu de collecte avec un compacteur vide

Échange des compacteurs



Évacuation du compacteur plein

Possibilité de mise en place sous terre

## L'évacuation sans émissions en chiffres

### Système électrique

Charge utile	6 t
Echange de batterie	Oui
Autonomie par charge	8 h*
Vitesse maximale	18 km/h

### Véhicule

Longueur	4.78 m
Largeur	2.20 m
Hauteur	2.85 m
Rayon de braquage	9.58 m

- pas d'émission de gaz d'échappement
- faible émission de bruit
- coûts d'énergie bas
- fonctionnement exempt en CO<sub>2</sub>

\* dépend de la géographie du lieu